

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 90 (1964)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2.20
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.20

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Viaduc sur le Flon, par A. et Ph. Sarrasin, ingénieurs, Lausanne. — Pont sur la Mèbre, par J.-R. Montandon, ingénieur EPUL,
— Pont sur la Pétause, par G. Roubakine, ingénieur EPUL. Collaborateur: C. Monod, ingénieur EPUL.
Bibliographie. — Les congrès. — Avis à nos abonnés. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.
Supplément: « Bulletin S.I.A. », n° 37.

VIADUC SUR LE FLON¹

par A. et Ph. SARRASIN, ingénieurs, Lausanne

1. Présentation

Entre « Le Solitaire » et Vennes, l'autoroute Lau-
sanne - Saint-Maurice franchit la vallée du Flon sur un
viaduc long de plus de 430 m. L'ouvrage part de l'angle
nord-est du bois de Sauvabelin et se termine à l'entrée
du plateau de Vennes. Le Flon a creusé dans la molasse,
à l'est de Sauvabelin, une gorge assez abrupte. De part
et d'autre de la gorge s'étendent deux dépressions:
l'une assez courte relie la forêt au bord ouest de la
gorge, l'autre, plus vaste, conduit du flanc est du ravin
au plateau de Vennes. La molasse affleure sur la rive
droite du Flon. Les sondages révélèrent sa présence, à
profondeur moyenne, sur toute la longueur du viaduc.

Le projet d'exécution du pont sur le Flon a été choisi
par le Bureau de construction des autoroutes, parmi
quatre solutions différentes que nous avons étudiées.

Les dimensions de la gorge, largeur 140 m, profon-
deur 40 m, environ, et la présence de la roche en place
ont permis de réaliser un grand arc en béton armé qui

enjambe le ravin du Flon d'une seule portée de 120 m.
De part et d'autre du « tronçon arc », les hauteurs de la
chaussée sur le sol diminuent rapidement. Elles varient
de 20 à 10 m environ. La molasse est recouverte dans
cette zone par une couche de marne dure, sur laquelle
on pouvait asseoir des semelles de fondation. Il n'y avait
donc aucune raison de prévoir de grandes portées sur
les rives. On y a exécuté des cadres continus en béton
armé, dont l'ouverture varie de 21 à 29 m (fig. 1).

Comme tous les ouvrages d'autoroute vaudois, le pont
sur le Flon se compose de deux viaducs parallèles et
indépendants. Chacun des deux ponts a une largeur de
12,90 m. Les tabliers sont séparés par un vide de 56 cm.
Le gabarit hors tout de l'ouvrage est de 26,36 m.

La longueur totale de l'ouvrage, culées comprises, est
de 434,30 m. Chacun des viaducs est divisé en 5 tronçons
par 4 joints Cantilever. Le tronçon sur arcs nord, long
de 163 m, est encadré par un tronçon de 27 m, sur la
rive droite et 3 tronçons de 87 m, 72 m et 75,50 m sur
la rive gauche.

Le viaduc nord est achevé et livre passage aux trois
pistes de l'évitement nord de Lausanne, qui a été ouvert
à la circulation en avril 1964, avant le début de l'Expo-
sition nationale.

L'ensemble du viaduc sud ne sera achevé que lorsque
l'autoroute de contournement de Lausanne se prolongera
en direction de Saint-Maurice. Mais les installa-
tions qui se trouvent dans la gorge du Flon et le cintre

¹ Nous publions au présent numéro la description de quelques
ouvrages de l'Autoroute de détournement de Lausanne; d'autres arti-
cles suivront prochainement sur le même sujet. Nous rappelons à
nos lecteurs que les ouvrages de l'autoroute Genève-Lausanne furent
décrits à nos numéros des 28 décembre 1963 et 26 janvier 1964.